



Parce que l'important
c'est votre emploi votre salaire **et** votre retraite !

Syndicat des Personnels Administratifs et de Service

cgt.administratifs@orange.fr

Déc. 2010 n°1

La Feuille de Chou

Chères adhérentes, Chers adhérents, Chers Camarades,

Votre syndicat, depuis son congrès de juin, se reconstruit petit à petit. Vous êtes, à juste titre, impatients de nous rencontrer, de nous parler de vos problèmes professionnels. Soyez rassurés, les choses avancent et cette promesse de venir vous rencontrer sera tenue.

Cependant, nous vous devons une explication sur ce léger décalage entre nos ambitions et la réalité.

L'être humain est parfois fragile, la maladie peut rattraper les plus durs d'entre nous... donc, quelques camarades très investis sont actuellement en arrêt et nous nous retrouvons dans l'obligation d'absorber leurs charges de travail. Sans oublier que nous sommes, comme vous, des salariés avec des obligations professionnelles auxquelles nous ne pouvons nous soustraire.

Comme vous pouvez le lire, dès à présent malgré tout, des choses nouvelles émergent de ce syndicat. La Feuille de chou vous permettra de trouver des infos sur les évolutions salariales, sur les actualités syndicales de la CGT au sein de la ville de Paris, ainsi que des outils pratiques pour mieux vous défendre. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, faire parvenir au comité de rédaction (sous réserve de vérification des sources) des infos que vous voudriez faire partager à vos collègues.

Je vous souhaite une bonne lecture,

Mickaël Marcel
Secrétaire Général

Vous avez été plusieurs à nous contacter ces derniers temps car vous rencontrez du quasi harcèlement moral sur votre lieu de travail ! Il faut que cela cesse et de toute urgence ! Nous vous proposons, ci-dessous, un exemple de lettre qui vous servira face à l'administration.

Madame ou Monsieur X,

A de nombreuses reprises, vous m'avez demandé de chercher un poste dans un autre service, je vous remercie de bien vouloir, par retour, m'expliquer vos motivations par écrit.

Par ailleurs, il est absolument inadmissible qu'une personne de votre qualité, ayant autorité et faisant partie de l'équipe encadrante, se permette d'exercer à l'encontre de ma personne, ou de toute autre, une forme de harcèlement moral et quotidien.

Pour votre information, je suis dans ce service depuis (date), mes appréciations et mes notes sont en progression constante, et ma manière de servir n'a jamais été remise en cause à quelque moment que ce soit.

Pour ces raisons, je demande à Monsieur le Responsable de la DRH de bien vouloir me recevoir, afin que celui-ci puisse éclaircir une situation devenue insupportable, par vos seuls agissements.

*Dans l'attente de votre retour écrit.
(+ formule de politesse)*

Comment saisir la CAP ?

Bon nombre d'agents ne savent pas comment saisir la Commission Administrative Paritaire en cas de désaccord suite à l'entretien de notation. L'entretien est l'occasion d'exprimer vos souhaits pour votre futur professionnel. Un échange avec votre supérieur hiérarchique s'engage sur ce vœu, ainsi que sur votre façon de servir et sur l'appréciation qu'il vous propose. En cas de désaccord avec cette appréciation et/ou la note que votre supérieur hiérarchique a décidé de faire figurer sur votre feuille de notation, **signez le document** définitif. Une photocopie de ce document devra vous être remise ensuite. C'est une **obligation**, exigez-la.

Sachez que vous pouvez saisir la CAP lorsqu'on bloque votre note durant plus de deux années consécutives, ou si la note est inférieure à celle de l'année précédente sans que cela soit justifié. Avant de saisir la CAP, vous pouvez demander un entretien amiable. Un représentant syndical peut vous y accompagner. Cependant, ne manquez pas la date pour saisir la CAP : votre courrier devra être posté 8 jours au moins avant la tenue de la CAP (en cas de doute, contactez nous). Votre courrier sera à adresser à Madame Errecart, Présidente de la CAP – DRH - 2, rue Lobau – 75004, Paris et à envoyer **en recommandé**. Vous y expliquerez pourquoi vous souhaitez saisir la CAP en fournissant les éléments qui justifient votre requête. En tout état de cause, votre recours doit être très motivé et justifié ! Cela est primordial pour gagner lors de la CAP.

Un peu d'histoire (1^{ère} partie)

La CGT (Confédération Générale du Travail)

Des origines à septembre 1895 : la naissance de la CGT

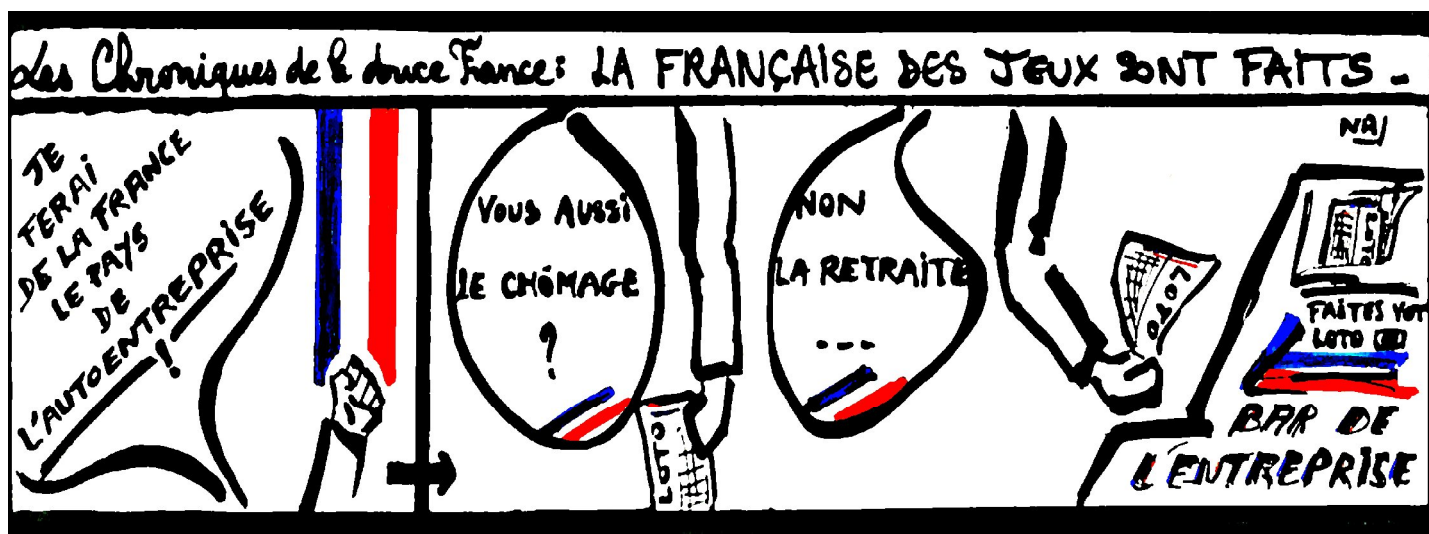
Au cours du 19^{ème} siècle, le mouvement ouvrier s'affirme à travers des luttes sociales et par sa participation aux grands événements politiques (révolution de 1830, insurrection de février 1848, commune de 1871). Face à la structuration du patronat, les premières organisations ouvrières se mettent en place. La grève générale, l'autonomie syndicale et le syndicalisme de métier constituent les trois pans de la CGT.

Suite au prochain numéro

La revendication du mois :

« Seriez-vous d'accord pour demander au Maire de Paris que nos primes soient incluses dans notre salaire de base ? »

Et oui, à un moment où la réforme des retraites a mis une sacrée claque à nos acquis sociaux, il serait temps que notre patron assume l'étiquette politique qui lui a ouvert les portes du Château!



En bref

Elle nous quittait
il y a quelques semaines...



Battante, sincère,
authentique,
généreuse et entière...
Jamais on ne t'oubliera.
Ghislaine, on t'aime

1945-2010

Du nouveau pour le CESU (Chèque Emploi Service Universel)

Désormais, le Chèque Emploi Service Universel (CESU) pourra aussi être utilisé pour payer les centres de loisirs (centres aérés) des enfants de moins de 6 ans, ainsi que les prestations que les aidants familiaux font délivrer à leurs ascendants bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et les frais de taxi des personnes âgées percevant l'APA ou la prestation de compensation du handicap (PCH).

Loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010

Exposition « Voyage en Capitale, Louis Vuitton et Paris »

En 2010, la Maison de luxe parisienne s'expose à Carnavalet, le plus parisien des musées de la capitale, du 13 octobre 2010 au 27 février 2011.

Vous pourrez sans doute y rencontrer Abdellah, membre de notre Commission Exécutive.

Musée Carnavalet - Histoire de Paris

23, rue de Sévigné 75003 Paris